

ARMES CHIMIQUES

Fallait-il frapper en Syrie ?

par **Frédéric Niel**

LES FAITS

Accusant le régime de Bachar El-Assad d'avoir employé des armes chimiques contre des civils syriens, le 7 avril, pour hâter la chute de la zone rebelle de la Ghouta orientale, à l'est de Damas, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont bombardé des sites de production et de stockage de ces armes. Objectif affiché : dissuader de futurs recours à ces gaz mortels, interdits par les conventions internationales. Le gouvernement syrien et son allié russe ont démenti l'usage de ces armes et crient à la manipulation. Avant l'attaque, alors que Donald Trump

mettait au défi la Russie, alliée de Damas, d'intercepter ses « nouveaux et beaux missiles intelligents », des appels à la prudence se sont élevés à Washington, Paris et Londres pour modérer les ardeurs belliqueuses des dirigeants. Les raids occidentaux n'ont finalement visé que des sites syriens, évitant soigneusement les batteries anti-aériennes russes, et donc tout risque de confrontation directe entre Washington et Moscou. Reste à savoir si ces frappes affecteront ou non les efforts diplomatiques, jusqu'ici infructueux, pour mettre fin à la guerre.

LES CHIFFRES

130

utilisations d'armes chimiques par le régime syrien entre 2012 et 2017 ont été recensées par la France.

80 %

des armes chimiques du monde ont été démantelées, essentiellement des stocks des grands pays comme la Russie et les États-Unis, conformément à la convention de 1993, entrée en vigueur en 1997. (source : Sipri 2017).

LA RESPONSABILITÉ DU RÉGIME de Damas dans l'attaque chimique du 7 avril à la Ghouta ne fait aucun doute. Les éléments rassemblés par la France et ses alliés dressent un faisceau d'indices et de preuves suffisants pour nous amener à réagir. D'autant plus que, depuis 2012, Damas a eu recours au sarin et

Ces frappes sont un acte symbolique d'autorité.

au chlore comme gaz de combat à de nombreuses reprises, y compris contre des hôpitaux et du personnel médical. Dans ce contexte, les frappes françaises, américaines et britanniques ne visaient pas à renverser Bachar El-Assad – il faut être réaliste – ni même à changer le rapport de force sur le terrain. L'objectif était

simplement de dissuader le gouvernement syrien – ainsi que tout autre État – de recourir à nouveau à ce type d'arme. Il faut à tout prix préserver l'édifice international qui en interdit la dissémination. Si l'impunité triomphait, les armes chimiques seraient bientôt employées dans d'autres conflits. En Syrie, on n'a ciblé que des bâtiments et des sites liés à ce programme d'armes chimiques, en évitant de faire des victimes humaines. Ces frappes sont en fait un acte symbolique d'autorité. Pour la suite, la France tentera de relancer le processus diplomatique pour aboutir à un retour de la paix. À ceux qui se demandent de quoi se mêle la France au Proche-Orient, avec tous les risques que cela comporte, je rappelle que notre premier objectif est la lutte contre le terrorisme. Or celui-ci se nourrit du chaos et de la souffrance, en Syrie et dans d'autres pays de la région. Cela peut paraître paradoxal, mais cette action armée, en frappant les esprits, peut donner un coup de pouce à la diplomatie. ●



FRANÇOISE DUMAS

Députée LREM, vice-présidente de la commission Défense de l'Assemblée nationale.



CAROLINE GALACTÉROS

Docteur en sciences politiques, présidente de geopragma.fr.

La France n'a aucun intérêt à intervenir contre Damas.

ATTAQUER LE GOUVERNEMENT de Damas pour le punir de la présumée attaque chimique du 7 avril, sans mandat de l'ONU et avant toute enquête internationale, est pour la France à la fois naïf et dangereux. Sans même douter de la réalité du bombardement chimique de la Ghouta, rien ne prouve à ce stade que le régime syrien en soit responsable. Le président Bachar El-Assad n'avait objectivement aucun intérêt à prendre le risque de provoquer une intervention extérieure alors qu'il était sur le point de gagner une bataille décisive près de sa capitale, et qu'il remporte la guerre contre les rebelles salafistes. Attention aux risques de manipulation par certaines parties du conflit ou des services étrangers ! La définition d'une « ligne rouge » est un piège qui nous lie les

mains, en donnant le mode d'emploi à ceux qui, en difficulté sur le terrain, veulent provoquer un renversement de la situation militaire et politique. Par ailleurs, à l'heure où chacun se drape dans ses oripeaux moralisateurs, il convient de s'interroger pragmatiquement sur l'intérêt réel de la France. Pourquoi s'aligner sur les États-Unis qui cherchent par tous les moyens à amener l'ONU à condamner Damas et son allié russe afin de reprendre la main sur l'avenir du pays ? Cela risque d'ajouter la guerre à la guerre, aggravant le chaos au Moyen-Orient et les attentats terroristes sur notre territoire. Paris risque de perdre le peu d'influence et de crédibilité qui lui restent dans le monde arabe. L'Allemagne et l'Italie sont à cet égard plus prudentes que nous. Pour que la loi de la jungle ne devienne pas la seule règle, il faut préserver le système onusien, fragilisé par l'unilatéralisme de notre « allié » américain. Enfin, n'oublions pas que Bachar El-Assad représente le gouvernement légal de la Syrie, quels que soient ses agissements dans cette guerre où personne n'a le monopole de la barbarie. ●

L'USAGE DE L'ARME chimique – et biologique – est interdit par le protocole de Genève de 1925 en réaction aux horreurs de la Première Guerre mondiale. Sa fabrication, son stockage, et sa vente sont prohibés depuis 1997 par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et leur destruction (Ciac). Poussée par la Russie, la Syrie l'a signée fin 2013 pour éviter des représailles occidentales après une grave attaque chimique contre des rebelles. Mais contrairement aux promesses de désarmement, tous les stocks syriens n'ont pas été détruits. Depuis novembre 2017, les Russes interdisent à la mission d'enquête conjointe (JIM) de l'ONU de fonctionner, empêchant d'établir la preuve d'une attaque chimique. Les experts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac), arrivés ces jours-ci en Syrie, n'ont que le droit de confirmer la présence de gaz mortels et leur nature, pas d'en désigner l'origine. Comme la Russie oppose son veto aux résolutions de l'ONU sur ce sujet, il est légitime et nécessaire que certains pays, de leur propre chef, fassent

“Faute de réaction, le recours à l'arme chimique tentera d'autres États.”

respecter la Ciac, y compris par la force. Il faut doser la riposte en fonction de l'objectif poursuivi : c'est ce qu'a fait la coalition le 14 avril, avec des frappes désarmantes à visée dissuasive. L'avenir du régime mondial d'interdiction des armes chimiques dépend de la réaction des États qui le soutiennent : France, États-Unis, Arabie Saoudite, Canada ou encore Turquie. Nous vivons sans doute un point de basculement. Si l'usage des armes chimiques n'est pas sanctionné, d'autres États seront tentés d'y recourir. As de la prolifération, la Corée du Nord alimente très probablement un marché noir d'armes chimiques, ce qu'atteste le Comité des Nations unies appliquant les sanctions contre les programmes d'armement de la dictature nord-coréenne. ●



BENJAMIN HAUTE COUVERTURE

Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.



ET VOUS QU'EN PENSEZ-VOUS ?

ÉCRIVEZ-NOUS À : PELERIN,
SERVICE RELATIONS LECTEURS,
18 RUE BARBÈS,
92128 MONTROUGE CEDEX
OU PAR COURRIEL :
PELERIN@
BAYARD-PRESSE.COM